

MÉMENTO À L'ATTENTION DES AMBASSADES

Procédure de sélection des candidat(e)s aux cycles internationaux de l'INSP et des IRA



Présentation synthétique des formations

Formation	Durée	Calendrier	Cursus	Publics cibles
Cycle international long (Cil) INSP → insp.gouv.fr/cil	13 mois (13,5 mois si master)	1 ^{er} septembre 2025 → Septembre 2026 (octobre si master)	<ul style="list-style-type: none">→ Phase d'accueil et de préparation au stage (1 mois)→ Stage pratique dans une administration française (3 mois)→ Scolarité commune avec les élèves français en formation initiale (9 mois)	<ul style="list-style-type: none">→ Jeunes fonctionnaires étrangers occupant des postes à responsabilité et dotés d'un potentiel d'évolution et d'influence→ Jeunes actifs étrangers en début de parcours, se destinant à une carrière dans le service public de leur pays
Cycle international de perfectionnement (Cip) INSP → insp.gouv.fr/cip	8 mois	Début novembre 2025 → Juin 2026	<ul style="list-style-type: none">→ Phase d'accueil et de préparation au stage (3,5 mois)→ Stage pratique en administration (2 mois)→ Scolarité commune avec les élèves français du Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (2,5 mois)	<ul style="list-style-type: none">→ Cadres expérimentés d'administrations publiques étrangères, occupant des postes à responsabilité et dotés d'un potentiel d'évolution et d'influence
Cycle international des IRA (CiIRA) → fonction-publique.gouv.fr	7 mois	Septembre 2025 → Mars 2026	<ul style="list-style-type: none">→ Stage pratique dans l'administration française→ Période d'enseignements commune avec les élèves français	<ul style="list-style-type: none">→ Cadres intermédiaires d'administrations publiques étrangères à fort potentiel, en début de carrière ou déjà expérimentés



Conditions d'accès aux cycles

L'accès aux trois cycles de formation est soumis à des critères de nationalité, de niveau d'études, compétences linguistiques (excellente maîtrise de la langue française et bonne maîtrise de l'anglais) et de ressources financières. Retrouvez toutes les informations détaillées en ligne :

- [Cycle international long \(Cil\) | Institut national du service public | INSP](#)
- [Cycle international de perfectionnement \(Cip\) | Institut national du service public | INSP](#)
- [Cycle international des IRA \(CiIRA\) | Portail de la fonction publique](#)

Important

Les candidats détenant la nationalité française, ou ayant déposé un dossier de demande d'acquisition de la nationalité française au moment de leur inscription ou durant le processus de sélection, ne sont pas éligibles.

Seuls les lauréats de la sélection présentant un titre de séjour en règle pour toute la durée du cycle de formation pourront intégrer l'INSP



Déroulement de la procédure de sélection

La procédure de sélection se fait par l'intermédiaire de l'ambassade de France, avec, dans certains cas, l'intervention des administrations locales.

Les candidats doivent satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'INSP. La procédure se déroule comme suit :

- Inscription en ligne (phase 1)
- Présélection sur dossier (phases 2 et 3)
- 1 épreuve écrite (phases 4 à 7)
- 1 entretien oral (phase 8)
- Admission des candidats (phase 9 et 10)

Phase 1 | Inscription en ligne des candidats

 Du 7 octobre au 24 novembre 2024

L'inscription des candidats se fait en ligne sur le site web de l'INSP, entre le 7 octobre et le 24 novembre 2024. Tous les candidats doivent être informés de cette étape incontournable.

→ [Lien vers la plateforme d'inscription en ligne](#)

Sur cette plateforme, les candidats sont invités à renseigner un formulaire. En complément, 5 pièces justificatives doivent être déposées (photo d'identité, CV, lettre de motivation, copie du passeport ou de la carte d'identité, copie du diplôme le plus élevé et sa traduction en français le cas échéant).

Une fois l'inscription effectuée, elle est automatiquement enregistrée sous un numéro de dossier communiqué par mail aux candidats, qui devront le conserver.

Phase 2 | Présélection des candidats sur dossier par l'INSP

 Du 25 novembre au 6 décembre 2024

→ Après clôture de la séquence d'inscription en ligne, l'INSP (département de la sélection des élèves étrangers) analyse les candidatures reçues. L'INSP établit une pré-sélection des admissibles aux tests écrits.

Important : tout dossier incomplet (documents manquants ou non conformes) à l'issue de cette phase sera automatiquement rejeté.

Phase 3 | Transmission aux ambassades des listes des candidats présélectionnés pour convocation à l'épreuve écrite

 Du 9 au 13 décembre 2024

→ L'information aux candidats sur les suites données à leur dossier est assurée par l'ambassade.
→ Les listes des candidats retenus dans chaque pays pour passer les tests écrits sont transmises à chaque ambassade durant la semaine du 13 décembre 2024. Elles sont accompagnées des dossiers dématérialisés des candidats et de leurs coordonnées.

→ **Convocation des candidats**

L'ambassade convoque par mail les candidats aux tests écrits. Elle informe les candidats non retenus par mail (mail type de convocation ainsi que les coordonnées sont fournies par l'INSP).

Phase 4 | Épreuve écrite : organisation par les ambassades

 Du 6 au 10 janvier 2025

→ **Date de l'épreuve**

Les ambassades organisent l'épreuve écrite, le jour de leur choix, durant la semaine du 6 janvier au 10 janvier 2025.

→ **Transmission des sujets**

L'INSP transmet aux ambassades par voie sécurisée, avant le 20 décembre 2024, quatre sujets pour les tests de sélection.

Important : pour assurer la confidentialité des épreuves, les sujets doivent être conservés sous pli fermé jusqu'au jour de l'épreuve.

→ **Surveillance et mesures de sécurité**

L'accueil et la surveillance des candidats est à la charge des postes.

Les candidats n'ont accès à aucun document support ou téléphone portable. Du papier blanc peut être mis à leur disposition à utiliser comme brouillon.

Durant l'épreuve, les candidats ne doivent en aucun cas quitter la salle avec un énoncé des tests ou un brouillon. Les énoncés et les brouillons sont récupérés à la fin des épreuves.

→ **Nature de l'épreuve écrite**

Chaque candidat doit passer trois tests. Ils se déroulent en une seule épreuve, organisée sur une demi-journée (4 heures).

- **Test d'expression écrite | Durée : 1h00**

Objectif : s'assurer que le candidat aura le niveau suffisant pour être en mesure de suivre les cours et profiter pleinement des enseignements de l'INSP et du stage pratique.

- **Test de réflexion et de connaissances | Durée : 1h30**

Objectif : évaluer les connaissances de base et les capacités de réflexion, de raisonnement et d'argumentation par un essai rédigé à partir de deux questions au choix.

- **Test de spécialisation | Durée : 1h30**

Objectif : évaluer les connaissances dans le domaine de compétence particulier du candidat par un QCM et des questions à réponse courte.

Le candidat choisit une spécialisation parmi deux proposées : « Relations internationales » ou « Administration comparée et gestion publique ». Ce choix correspondra au choix de filière dans le cas d'une intégration au sein du Cycle international de perfectionnement (Cip).

→ **Épreuve écrite réalisée en France**

Les candidats présélectionnés pour l'épreuve écrite et présents en France durant la période composeront dans les locaux de l'INSP (Paris ou Strasbourg), sur convocation.

Phase 5 | Épreuve écrite : envoi dématérialisé à l'INSP des copies par les ambassades

 Du 13 au 17 janvier 2025

→ **Envoi dématérialisé et sécurisé des copies**

Les copies dématérialisées sont transmises par voie sécurisée par les ambassades à l'INSP en format PDF, au plus tard le **17 janvier 2025**. Une fiche de synthèse les accompagne listant les candidats. Celle-ci permet à l'INSP de connaître le nombre réel de candidats ayant composé.

→ **Conservation des versions papier**

Les dossiers papier sont conservés pendant un an, avant destruction.

Phase 6 | Épreuve écrite : correction des copies par l'INSP

 Du 20 janvier au 28 février 2025

- L'INSP répartit les copies parmi les correcteurs *via* un échange sécurisé.
- Les copies corrigées et les notes attribuées sont restituées à l'INSP pour le **28 février 2025**.

Phase 7 | Épreuve écrite : envoi des notes aux ambassades

 À partir du 3 mars 2025

- La liste des candidats admissibles à l'oral et le relevé des notes de tests écrits est envoyé à chaque ambassade dans la semaine du 1^{er} mars 2025. Il inclut, le cas échéant, celles des candidats ayant composé à Paris ou à Strasbourg.

Phase 8 | Épreuve orale : entretiens de sélection réalisés par les ambassades

 Du 10 au 28 mars 2025

→ Objectifs des entretiens de sélection

Les ambassades convoquent les candidats admissibles et les auditionnent afin de connaître leur motivation et leurs capacités d'adaptation à une formation de haut niveau en France. Un filtre de sélection supplémentaire peut être choisi pour réduire le nombre de candidats, en fonction des spécificités locales (ressortissants d'un ministère particulier, profils recherchés dans l'administration locale, âge des candidats...).

→ Composition du jury

Le jury des auditions se compose d'au moins 2 personnalités, choisies au sein de l'ambassade (chancellerie ou COCAC). D'anciens élèves des cycles internationaux de l'ENA/INSP peuvent être intégrés au jury, le cas échéant.

→ Entretien oral réalisé en France

Lors de l'entretien oral réalisé par les postes ou par l'INSP avec un candidat étranger présent en France au moment de l'oral, quelle qu'en soit la raison (étude, emploi, mission de courte ou longue durée, tourisme etc...) il convient de s'assurer que le candidat dispose d'un titre de séjour sur le territoire français en règle.

→ Classement des candidats

À l'issue des auditions, l'ambassade produit, en lien avec la Mission de la gouvernance démocratique (DGM/DAG/GOUV) pour l'attribution des bourses Cil, une liste des 7 meilleurs candidats qu'elle a retenus, par ordre de préférence et par cycle, incluant une liste d'attente d'un à trois élèves par pays, si possible.

Chaque ambassade envoie une fiche de proposition à l'INSP sur la boîte cyclesinternationaux2025@insp.gouv.fr pour le **11 avril 2025**.

Phase 9 | Admission des candidats

 Début mai 2025

→ Comité de sélection finale

Le comité de sélection finale de l'INSP, présidé par sa directrice, est composé au moins de la directrice des stages et d'un de ses adjoints ainsi qu'un représentant des IRA. Il arrête la liste des candidats admis aux cycles de l'INSP et des IRA, assortie d'une liste complémentaire destinée à faire face au désistement d'un ou plusieurs candidats avant le début des cycles. Aucun quota par nationalité n'est fixé au préalable, seule la valeur individuelle des candidats est prise en compte dans les décisions d'admission.

→ Communication des résultats d'admission

Les résultats d'admission sont communiqués à chaque ambassade qui informe les candidats.

→ Bourses et autres moyens de financement

Après information aux lauréats de leur admission, un contact s'établit entre les lauréats, l'INSP et, le cas échéant, Campus France pour la mise en place des bourses. Les candidats admis sans bourse du gouvernement français le sont sous réserve d'un autre moyen de financement dont ils devront attester la nature et le montant avant le début de la formation.

Phase 10 | Confirmation de participation des candidats admis

 Juin ou septembre 2025

- Les lauréats de la sélection des cycles internationaux de l'INSP renvoient à l'INSP le bulletin-réponse confirmant leur participation au cycle ainsi que la preuve de ressources suffisantes dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France. La date butoir de retour des dossiers Cil est fixée au 30 juin 2025 et celle du Cip au 10 septembre 2025.
- Les lauréats de la sélection au CiIRA renvoient leur bulletin-réponse à l'IRA d'affectation avant le 30 septembre 2025, confirmant leur participation au cycle, ainsi que la preuve de ressources suffisantes dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France.
- Dans le cas où un candidat admis se désiste ou demande un report de scolarité, l'INSP en accord avec la Mission de la gouvernance démocratique (DGM/DAG/GOUV) ou l'ambassade concernée et sur la base de la liste complémentaire précédemment définie, choisira le candidat qui prendra la place de celui qui fait défaut.

Vous avez des questions ?

Contactez les équipes de l'INSP : cyclesinternationaux2025@insp.gouv.fr



Contacts

Institut national du service public (INSP)

- Christelle Laux
Cheffe du département des stages et de la sélection des élèves étrangers
Tél. | 03 69 20 48 84
Mail | christelle.laux@insp.gouv.fr
- Cosimo Di Turi
Gestionnaire du recrutement et de la sélection des élèves étrangers
Tél. | 03 88 21 44 87
Mail | cosimo.di-turi@insp.gouv.fr

Instituts régionaux d'administration (IRA)

- Département de la coopération internationale, des partenariats et de la prospective
Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)
Tél. | 01 55 07 41 51
Anis Malouche | anis.malouche@finances.gouv.fr
Nathalie Olchoway | nathalie.olchoway@ira-metz.gouv.fr
Pauline Martin | pauline.martin@finances.gouv.fr